



L'Ardèche vue du pont des Issoux



Lalevade-d'Ardèche 1992

Inondations d'hier, territoires d'aujourd'hui sur l'arc méditerranéen



A Lalevade-d'Ardèche, la rivière sort de son bassin amont, qui débute à environ 1400 mètres non loin du col de la Chavade. C'est un parcours étroit et pentu lors duquel l'Ardèche reçoit quelques affluents comme le Lignon en rive droite puis la Fontaulière en rive gauche juste avant Lalevade. À Lalevade, le Salindre nourrit à son tour la rivière, et reçoit la Volane en rive gauche 2 km plus en aval.

C'est après Aubenas que le lit s'élargit, puis, après un parcours de 30 km, l'Ardèche reçoit, en rive droite, la Beaume à Ruoms et le Chassezac, son principal affluent, à Sampzon. Elle entre ensuite dans ses gorges à Vallon-Pont-d'Arc. Ces célèbres gorges, à l'entrée desquelles se trouve le fameux Pont d'Arc, sont creusées dans de puissants calcaires karstiques et mènent la rivière jusqu'au Rhône, un peu en amont de Pont-St-Esprit.

Suite page 2 →

Lalevade, au coeur de l'Ardèche

Situation : Lalevade-d'Ardèche est une petite ville (1125 habitants en 2021) qui s'étire, un peu comme un village-rue, le long de la rive droite de la rivière Ardèche à environ 10 km en amont d'Aubenas. Elle hérite d'un passé industriel qui durant une grande partie du XX^{ème} siècle l'a fait vivre grâce à de petites manufactures comme celles de la tannerie et les filatures alimentées par l'énergie hydro-électrique. Par ailleurs le charbon y a été extrait ce qui a amené l'arrivée de la voie ferrée.

Elle s'est développée en partie sur le lit majeur de la rive droite de la rivière, occupé jadis surtout par des zones humides et des prés. Une partie de ce lit majeur, irrigué par des canaux du XVIII^{ème} siècle (les béalières) a été, par mitage, urbanisé et exploité. On y trouve des habitations, des commerces et des campings...

Au quartier du Prat (sur la commune de Vals-les-Bains), l'extraction de granulats en rive gauche, aujourd'hui abandonnée, fait également partie de son histoire. La végétation y a, depuis, proliféré. La rivière est également franchie par des petits barrages qui alimentent des micro-centrales électriques.

La commune étant au débouché de quatre vallées et sur l'axe Montélimar-Le Puy, l'activité commerciale y est également forte.

Aujourd'hui, c'est sur une économie d'avantage basée sur un tourisme centré sur l'attraction de la rivière, qu'elle se positionne en privilégiant de plus en plus le tourisme vert.

La commune est aujourd'hui intégrée dans la communauté de communes Ardèche des sources et Volcans.



Une béalière en amont de la commune.



Le 22 septembre 1992

Si ce mardi 22 septembre 1992 est plus connu comme la "catastrophe de Vaison la Romaine" qui a fait 33 victimes dans le Vaucluse le long de l'Ouvèze, il ne faut pas oublier la **crue extrême** qu'a connu l'Ardèche le même jour.

L'épisode avait débuté dès la veille, le 21 septembre, alors que dans le Vaucluse aucune pluie n'était intervenue. Avec 98 mm à Montpezat-sous-Bauzon (traversée par la Fontaulière) puis le lendemain avec 273 mm (soit un cumul de 371 mm en deux jours), l'Ardèche s'est soudainement soulevée le 22 au matin et a semé la désolation sur Lalevade. La vitesse de la crue puis de la décrue a été spectaculaire, une fois de plus. L'Ardèche est ainsi passée de 0,5 m à 8h du matin à 7 m à midi. A 18h elle était déjà redescendue à 2 m.

En plus de dizaines d'habitations, certains enjeux, comme le **supermarché** et le principal **camping**, situés dans un ancien bras de l'Ardèche en aval du pont des Issoux, ont été gravement inondés. Tout d'abord **lentement inondés par l'aval**, ils ont été ensuite **brusquement submergés par l'amont**.

L'Ardèche au plus fort de la crue au niveau du pont des Issoux...
Crédit photo Dominique Fialon.



...et aujourd'hui.



Côté Ardèche, le supermarché et une partie du camping après la crue...
Crédit photo Dominique Fialon.

...et aujourd'hui.



→ L'Ardèche, championne des crues méditerranéennes

Ses crues, appelées "coups d'Ardèche" sont démesurées, spectaculaires, fréquentes, souvent très brèves et parfois tragiques.

Elles sont innombrables et on ne nommera ici que celles où des victimes sont signalées :

28 Septembre 1679 : la seconde arche du pont de Vals-les-Bains, traversée par la Volane, est emportée ainsi que treize maisons à l'aval.

9 septembre 1772 : cette crue de la Volane a emporté les papeteries de Vals ainsi que deux maisons. A Aubenas, deux arches du pont d'Aubenas et une maison sont détruites.



L'Ardèche, sous le pont de l'époque reliant Vallon-Pont-D'Arc à Salavas le 22 septembre 1890 au plus fort de la crue puis à la décrue. Elle s'est élevée de 17,60m.



Et au Pont d'Arc de 21 m.

9 octobre 1827 : deux arches du pont d'Aubenas, une partie du moulin de Vogüé, ainsi que plusieurs maisons sont emportées par l'Ardèche

14 et 15 octobre 1859 : quatre fabriques sont emportées.

La crue de l'Ardèche des **22 et 23 septembre 1890**, qui aurait fait une **cinquantaine de victimes** et détruit **28 ponts** a été gravée par la photographie. Héritée de pluies continues qui avaient débuté le 19 septembre au soir, elle a atteint son paroxysme le 22.

En 500 ans, **19 crues mémorables** se sont produites, soit statistiquement une tous les 25 ans. Sur ces 19 événements, au moins 12 ont causé des dégâts importants, soit environ une tous les 40 ans.



Témoignage

Près de 30 ans après, Dominique Fialon, actuel maire de Lalevade-d'Ardèche nous livre ses souvenirs.

« L'Ardèche est captivante en période de crue. Cette force hydraulique herculéenne qui se met en marche est digne d'un film fantastique.

En ce 22 septembre 1992 je photographie l'Ardèche en crue. Depuis le matin de sombres et menaçants nuages grimpaient à l'assaut de la montagne. L'éclairage public était encore en fonction à 11h.

Brutalement des trombes d'eau s'abattent sur le village. 400 litres d'eau au mètre carré.

A 11h30, par expérience, je pense que la crue est à son apogée. Il n'en est rien.

De 1300 m³/s, elle passe à 2600 m³/s.

La rivière double en 30 minutes.

C'est l'apocalypse. Il s'en faut d'un rien pour que je ne sois happé par une vague.

Je retourne précipitamment à la voiture et au passage y fait entrer de force un collègue pour nous échapper de ce piège.

Nous perdons tous nos repères.

Le supermarché est envahi par les flots, d'abord par l'aval et ensuite par une déferlante par l'amont.

Je vois avec horreur de nombreuses personnes restées prisonnières du camping. Elles ne devront leur salut qu'en se réfugiant sur un camion.

Mes voisins, surpris par la rapidité des flots n'en réchapperont pas.

Les cris, les odeurs puissantes, le bruit, les peurs tout cela résonne encore dans ma tête 30 ans après.

A 12h30, la rivière qui a mesuré 400 m de large pendant l'épisode cévenol retourne sagement dans son lit laissant à jamais les traces de son passage. »



Le parking du supermarché après la crue...

Crédit photo Dominique Fialon.



...et aujourd'hui.

Un triste bilan humain

Si les dégâts ont été très importants sur les voiries, le supermarché, les campings, et des habitations, la crue a malheureusement été également meurtrière. Un père et son fils ont été emportés par les flots, deux autres personnes se sont noyées au Malpas (en aval de Lalevade et juste en amont de Labégude) et une personne est décédée d'une crise cardiaque. Ce bilan aurait pu être encore pire si, par exemple, le pic de la crue s'était produit au moment du passage des transports scolaires.



Le centre de vacances de la RATP dévasté. La gazinière a été éjectée du bâtiment par la force de l'eau.

Crédit photo Dominique Fialon.

Les acteurs et les mesures de la gestion post-inondations :

En termes d'information préventive, la commune a d'une part posé un **repère de crue** en fonte sur un petit local technique situé à une centaine de mètres du lit mineur de l'Ardèche en rive droite. Elle a par ailleurs réalisé son document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) en 2011 et son plan communal de sauvegarde (PCS).

De son côté, l'État, a élaboré un plan de prévention du risque inondation (PPRi) approuvé en 2003. Ce PPRi se base sur la crue de 1992 comme **aléa de référence** avec un débit estimé à 1900 m³/s à Pont-de-Labeaume (4 km en amont de Lalevade).

Cet aléa de référence sera prochainement revu à partir d'une nouvelle étude hydraulique à l'échelle du bassin versant qui lui confère désormais un temps de retour **tricentennale** (un risque sur 300 de se produire chaque année) avec un débit réévalué supérieur .



« Ce 22 septembre 1992 est un événement majeur dans l'histoire de l'Ardèche.

Tous les acteurs décisionnels ont dû tirer des conclusions pour préparer l'avenir afin de réduire l'impact d'un tel aléa climatique, exceptionnel certes mais récurrent.

Mise en place de "Vigicrués" en prévention, d'un plan communal de sauvegarde, de zones inconstructibles dans le plan local d'urbanisme, d'aménagement de ces sites également, d'une politique d'information sur le danger des crues, l'entretien des berges etc ...

Les divers syndicats dont l'EPTB "Ardèche claire" ont largement contribué à construire une politique de l'eau en phase avec les exigences des acteurs mais surtout de la rivière Ardèche et de ses affluents.

Le mémoire est indispensable pour ce type de catastrophe afin de ne pas renouveler les mêmes erreurs.

Des actions politiques courageuses et quelquefois douloureuses, au détriment des intérêts personnels, doivent être entreprises pour le bien de tous.

La nature fait partie de notre environnement et nous devons la respecter. »

Dominique FIALON
Maire de Lalevade-d'Ardèche
Vice-président de la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans
Vice-président de l'EPTB Ardèche.

→ C'est également à Pont-de-Labeaume que les services de l'État (service de prévision des crues Grand Delta) ont installé une station "Vigicrués". Proche de Lalevade, et à la vue de la position de la commune par rapport au bassin versant (en amont), le temps de réponse du bassin n'est pas suffisamment important pour que l'on puisse avoir beaucoup de temps d'anticipation.

Toutefois, Lalevade bénéficie également du service Vigicrués Flash.

Enfin, un acteur majeur sur le territoire est l'EPTB du bassin versant de l'Ardèche. Cette structure est issue de la création en 1982 du Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Ardèche (SIVA), qui, porteur du contrat de rivière "Ardèche Claire", est devenu le syndicat mixte Ardèche claire en 2007. Reconnu EPTB (établissement public territorial de bassin) en 2010, son territoire s'est étendu en 2018 à l'ensemble du bassin versant de l'Ardèche après sa fusion avec les syndicats "Beaume Drobie" et "Chassezac" pour devenir l'EPTB du bassin versant de l'Ardèche. Cet EPTB assure la compétence GEMAPI par délégation.

Il est également porteur d'un programme d'action et de préventions des inondations (PAPI). Le PAPI d'intention (2012-2016) a débouché à un PAPI complet (2017-2021). C'est dans ce cadre que l'EPTB Ardèche a posé un nouveau repère de crue, normalisé, de 1992 à proximité du repère en fonte. Il est complété par un panneau de sensibilisation au risque inondation sur le bassin de l'Ardèche.

Le PAPI programme, entre autres, également des actions de réduction de la vulnérabilité des habitations et une campagne de sensibilisation auprès des scolaires. Enfin, l'EPTB du bassin de l'Ardèche est animateur de la stratégie locale de la gestion du risque inondation (SLGRI) du bassin qui a été approuvée par le préfet en 2017.



Le local technique doté d'un repère de crue de 1992 en fonte (au premier plan) et d'un repère de crue normalisé couplé d'un panneau d'information sur les crues dans le bassin versant de l'Ardèche.

Crédit photo EPTB du bassin versant de l'Ardèche.



Et depuis ?

Depuis 1992, l'Ardèche a connu bien d'autres crues mais aucune n'a atteint une telle intensité sur Lalevade. Parmi les plus importantes qui ont touché le bassin versant de l'Ardèche, il faut citer celles qui ont eu lieu en **septembre, octobre et novembre 2014**. Si à Lalevade la crue de l'Ardèche du 3 novembre a eu peu d'impact malgré 356 mm de précipitation en 24h à Mayres sur le haut bassin de l'Ardèche, à **Vals-les-Bains**, la crue de la **Volane** a provoqué une situation plus délicate. Plus récemment, sur le bassin de la **Beaume**, l'épisode du **3 octobre 2021** a provoqué une crue équivalente à la crue de 2014 (période de retour estimée comprise entre 50 et 100 ans).



La Volane en crue à Vals-les-Bains le 3 novembre 2014.
Crédit photo Christophe Trésorier.

Ce document a été réalisé par la Mission Interrégionale "Inondation Arc Méditerranéen" (MIAM) et le bureau d'étude SUDALEA.

Maquette Éric Mégou, traduction Alexander Colvine
Remerciements à : la commune de Lalevade-d'Ardèche et à

son maire M Dominique Fialon, la préfecture et la Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche (DDT 07), l'EPTB du bassin de l'Ardèche, Christophe Trésorier.

Les photos dont le crédit n'est pas précisé sont de Jean-Marc Décombe/SUDALEA



SUDALEA
JEAN MARC DECOMBE